

Ruhengeri

16 juillet

38

168/C.

6 s + 80,00

Kanji Virgi c/Darbar Gagubhai

Monsieur le Notaire,

Suite à votre lettre n° du 7 juillet écoulé, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le sieur Darbar Gagubhai de Ruhengeri vient de me remettre le talon d'un mandat poste n° 9 du 11.7.38 émis par le bureau des Postes de Goma, d'un montant de 1.676,00 frs au profit de Kanji Virji d'Usumbura.

Me basant sur les données de la signification de jugement et commandement préalable à saisie exécution que vous m'avez adressé le 7 écoulé le sieur Darbar est redevable des sommes suivantes :

1°) Principal	1.475,70 frs
2°) Frais de justice	241,25 frs
3°) Intérêt conventionnel de 12% sur 1.476,00 frs pour 6 mois	88,56 frs
4°) Cout de l'exploit quitt. n° 6 du 15.7.38 Ruhengeri	30,00 frs
Total	1.835,51 frs.
Mandat ci dessus à déduire	1.676,00 frs

Soit encore à vous devoir 159,51 frs (Cent cinquante neuf francs cinquante et un centimes) montant que je vous envoi ce jour par mandat poste.

Veuillez trouver ci joint également la somme de trente francs pour cout de la saisie exécution, cette saisie n'ayant pas eu lieu pour les raisons données ci dessus.

Veuillez agréer, Monsieur le Notaire, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Huissier TRATSAERT, R

À Monsieur Chaudron, A

Candidat Notaire

à

U S U M B U R A .

Usumbura, le 7 juillet 1938

Benji Virji c/Barbar Gubhey

135 | E
14.7.38

monsieur l'huissier doct à Buhengeri

Monsieur l'huissier,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire le
carte ent ci-joint et de pratiquer, éventuellement, une
saisie-exécution dans les 24 heures. Je joins 60 francs pour
frais.

Veuillez agréer, monsieur l'huissier, l'assurance de
mes considérations très distinguée
Benji Virji

Recommandation

